

L'ÉGALITÉ

Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)

Revue Politique et Littéraire

Paraissant le premier et le troisième jeudis de chaque mois

ABONNEMENTS :

Canada . { Un an..... \$0.60
 { Six mois..... 0.35
 { Trois mois..... 0.20
Pour l'extérieur, 5c en sus par trimestre.

DIRECTEUR : WILFRID GASCON

à qui doivent être adressés lettres, mandats, &c.

Les abonnements en retard paient une taxe
additionnelle de 10 cents. La Newspaper Col-
lection Agency est chargée régulièrement par
nous de percevoir à notre compte ces abon-
nements arriérés.

Administration à SAINT-JEROME, -- (Terrebonne) -- Bas-Canada.

Les Fêtes de Honfleur

14 août 1898

Fraternelles accolades entre la vieille France et la France d'Amérique

(Compte-rendu du "Paris-Canada")

Les récentes fêtes de Honfleur nous rappellent trop les promenades triomphales de Mercier à travers la vieille France, pendant les courtes années de ce régime enchanteur, pour que nous ne ressentions pas un immense plaisir à les voir enfin reprendre par un autre ministre de notre province, l'honorable M. Turgeon.

L'honorable M. Turgeon a voulu, comme tout bon musulman, faire le pèlerinage de la meeqe normande. Il est allé aux fêtes de Honfleur; il a visité le berceau de sa famille, Beaumont, à deux pas de Honfleur. Né à Beaumont, près Québec, M. Turgeon a éprouvé une grande et profonde émotion en retrouvant, par delà la mer, le Beaumont de ses ancêtres, le Beaumont de la belle Normandie.

Cette émotion du Canadien à qui il est donné de revoir le lieu de son origine, elle est partagée par le Français resté là-bas qui retrouve, en quelque façon, un frère perdu dans la personne de ce Français d'outre-océan qui a grandi à quinze cents

lieux plus loin dans une France nouvelle sortie des solitudes du Nouveau-Monde.

Oui, les récentes fêtes de Honfleur ont cela de particulièrement aimable qu'elles renouent avec bonheur la chaîne d'or tendue il y a huit ans par Mercier entre les deux Frances, et brisée si tragiquement par des mains maudites de traîtres, de jaloux et d'ennemis séculaires. L'éloquence et la belle taille de M. Turgeon rappelleront en France l'image vénérée de Mercier en qui, nouveau Papineau, étaient incarnés le type et les espérances de notre race. Car, disons-le donc franchement : entre 1837 et 1887, c'est cinquante ans d'assoupissement et de soumission que nous avons connus. Cartier et sir John Macdonald, aidés du clergé, n'auraient pu aussi aisément enchaîner le Bas-Canada au char des provinces anglaises si nous n'eussions en quelque sorte tendu nous-mêmes nos mains aux liens.

Mercier est venu et, avec lui, ont réapparu le réveil national, nos espoirs et notre fierté patriotiques. Le premier, depuis cinquante

ans, il a pu réunir les Canadiens au nom de leur race, au rappel des vieux souvenirs immortels comme nos éternelles espérances. Mais Mercier, en 1867, avait combattu le projet politique de la Confédération. En 1898, M. Turgeon la célèbre. "La constitution de 1867, dit-il, reconnaît à la province de Québec une autonomie absolue. Notre législature provinciale exerce un contrôle exclusif sur toutes les questions qui touchent de près ou de loin à notre avenir comme nation."

Nous ne chicanerons pas M. Turgeon sur la justesse et l'exactitude de cette affirmation, nous préférons lui confier que la lecture de son magistral discours, dit en présence de notabilités françaises, nous a rempli de fierté et comblé de bonheur. Le beau souffle patriotique qui y passe, nous l'avouons sans honte, nous a fait verser des larmes attendries.

Vive Turgeon !

Vive la Normandie !

WILFRID GASCON

L'Arrivée

M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, était depuis la veille l'hôte de M. Soudan de Pierrefitte. A la descente du bateau du Havre, vers les onze heures, il présente au Ministre les membres du Comité du *Vieux Honfleur* : le colonel Lachèvre, président du Vieux Honfleur, M. le Vicomte de Ville d'Avray, vice-président, M. Léon Le Clerc, secrétaire général, MM. Paul et Charles Bréard, M. A. Boudin, M. Dumont, M. Soudan de Pierrefitte, M. le docteur Rachet, etc., ainsi que des amis fidèles du Canada comme Alphonse Allais. Les membres du Comité portaient comme emblème à leur boutonnière une touffe de myosotis, la fleur du souvenir.

M. Turgeon est accompagné de M. Ph. Corriveau, avocat de la municipalité de Québec, M. Paul Fabre, secrétaire du Commissariat du Canada, M. Paul Chevré, statuaire du monument Champlain.

M. le colonel Lachèvre souhaite la bienvenue à M. Turgeon en des paroles empreintes de la plus cordiale sympathie ; puis le cortège se met en marche vers l'Hôtel-de-Ville par les rues pavées de drapeaux. Il faisait un soleil radieux et la ville entière avait pris un air de fête et de joie.

A l'Hotel-de-Ville

A l'entrée à l'Hôtel-de-Ville, la Société Philharmonique joue *Vive la Canadienne*. Le vestibule du palais municipal est orné de drapeaux, l'escalier transformé en serre de plantes vertes.

La réception officielle a lieu dans la salle des fêtes, où étaient groupés les membres du Conseil Municipal, du Tribunal et de la Chambre de Commerce, les présidents et bureaux des sociétés musicales : *Philharmonique* et *Union des Travailleurs*, de gymnastique : *Patrie* et *Union Honfleuraise*, la *Société des Médaillés Militaires et Coloniaux*, le *Syndicat Professionnel Horticole*, et la *Société des Marins*, ayant à leur tête leur président, M. Mestrel, commissaire de l'Inscription Maritime.

M. Paul Dumont, premier adjoint, prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Ministre,

En l'absence de M. le Maire, qui est souffrant et retenu à la chambre, et au nom de la municipalité de Honfleur, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville.

Les sympathies de la France pour le Canada sont particulièrement vivaces parmi les habitants de notre vieille cité, dont les ancêtres ont contribué avec Champlain à la fondation de Québec.

Aussi vous pouvez être assuré, Monsieur le Ministre, que vous trouverez partout ici l'accueil le plus affectueux et le plus cordial.

M. Dumont a présenté ensuite au ministre les divers corps et sociétés. Après les présentations, M. Turgeon a pris la parole en ces termes :

Monsieur le Maire-adjoint,

Je vous remercie de vos cordiales paroles de bienvenue. Inutile de vous dire, n'est-ce pas, le plaisir que nous ressentons, mes compagnons de voyage et moi, à fouler le sol de la ville qui, de toute la côte normande, est la plus chère à nos cœurs canadiens. Nous savons que Honfleur fut une grande ville maritime et que ses marins ont sillonné toutes les mers du globe. Pour parler plus spécialement du Canada, c'est ici que Champlain s'est embarqué plus d'une fois pour le Nouveau-Monde ; c'est ici qu'ont pris passage la plupart des familles qui ont fait souche au Canada. Bientôt avant Champlain, avant Jacques Cartier même, un honfleurais, Jean Denis, remontait le golfe Saint-Laurent et découvrait Terre-Neuve. C'est ici que des Monts, Roberval, le marquis de la Roche ont recruté leurs téméraires compagnons de voyage. Bref, c'est votre ville qui a le plus puissamment contribué à la fondation de la Nouvelle-France, qui est devenue une grande nation que le sort de la guerre a fait passer sous le drapeau d'un autre pays, mais qui est restée française de cœur, de langue et de traditions. (Applaudissements).

Tout bon musulman veut, au moins une fois dans sa vie, faire le pèlerinage de la Mecque. C'est la suprême ambition de tout Canadien de faire le voyage de France et pour moi qui suis Normand le voyage eût été incomplet et le but que je poursuis mal réalisé si je n'avais vu la Normandie si belle sous ses aspects variés, si riche par ses souvenirs historiques. (Bravos).

Je sais qu'à deux pas d'ici je pourrai voir Beaumont. Ce nom ne vous dit peut-être rien ; mais pour moi qui suis natif de Beaumont, une petite commune à 15 kilomètres de Québec, où ont constamment résidé et où reposent tous mes ancêtres depuis au-delà de deux siècles, vous ne sauriez croire le plaisir que j'éprouverai de voir l'endroit qui a donné son nom à ma paroisse natale. (Applaudissements).

M. le Maire-Adjoint, je vous remercie de votre bienvenue, je remercie les citoyens et les délégués des Sociétés qui m'ont fait l'honneur de venir ici, et je puis vous assurer que mon passage parmi vous restera comme l'un des souvenirs les plus agréables de ma carrière. Pour en perpétuer la mémoire, pour créer un nouveau lien d'affection entre la patrie normande et le pays canadien, je vais, par un télégramme daté de votre ville, faire donner au dernier canton créé dans la province de Québec, le nom de la ville de Honfleur ! (Applaudissements prolongés).

Tout ce petit discours dit sur un ton excellent, avec autant de dignité que de chaleur, produit sur l'auditoire un effet très grand. C'est avec une véritable émotion qu'on écoute les dernières paroles du Ministre annonçant qu'il donne le nom de Honfleur à un canton canadien. Cette émotion grandit et gagne la foule

lorsqu'à la sortie M. Boudin lui fait connaître l'heureuse pensée du Ministre.

Avant de quitter la salle, on sert le champagne. M. Turgeon lève son verre en l'honneur de la ville de Honfleur, et les assistants, de leur côté, vidant leurs coupes en l'honneur de Québec et de Champlain.

Un détail charmant. Après le discours de M. Turgeon, un vieux brave, le père David, dit père Bon Dieu, la poitrine constellée de médailles, s'avance vers lui, tenant d'une main son verre de champagne et de l'autre le drapeau de la Société des Marins de Honfleur, dont il est l'un des doyens : « A votre santé, Monsieur le ministre, dit-il, et à la santé de là-bas ! » *Ceux de là-bas* est vraiment joli, nous disait M. Le Clerc, et cela veut dire les nôtres, nos gens de là-bas.

Au dehors, la *Philharmonique* joue *Vive la Canadienne*, la *Marseillaise*, *Firai revoir ma Normandie*, qu'on écoute la tête découverte. Il y a là un moment de grande émotion populaire : les cris de *Vive le Canada ! Vive les Normands du Canada* sortent de toutes les poitrines. Selon l'expression de notre confrère de l'*Echo Honfleurais* : « Massé sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, le comité du *Vieux Honfleur* forme dans le soleil et les drapeaux un groupe imposant qui domine la haute taille de M. Turgeon acclamé de toutes parts. »

Le banquet

La salle était ornée de drapeaux français et canadiens, d'écussons aux armes de Honfleur, de Québec, et de l'ancienne Normandie. Un menu des plus artistiques, de M. Léon Le Clerc, représentait la statue de Champlain par Paul Chevré, dans un décor allégorique, enlaçant les armes de Honfleur et de Québec. Dans les verdure on remarquait un érable, l'arbuste emblème du Canada.

En l'absence de M. le colonel Lachèvre, retenu par un deuil récent, M. A. Boudin présidait, ayant à sa droite M. Turgeon, à sa gauche M. Grangier de la Marinière, sous-préfet de Pont-l'Évêque. En face, M. Paul Dumont, représentant la ville, avait à sa droite M. Hector Fabre et à sa gauche, M. Corriveau.

M. Charles Bréard, Président de la Société d'Ethnographie normande était à la gauche de M. Turgeon. M. Paul Fabre était près de M. Le Clerc, secrétaire du *Vieux Honfleur*.

Pendant le repas, très bien servi, l'*Union des Travailleurs* a chanté la *Canadienne*, la *Claire Fontaine*, d'autres airs canadiens et normands très applaudis.

Au dessert, M. A. Boudin a pris la parole :

Au nom du *Vieux-Honfleur* j'ai l'honneur de remercier M. Turgeon, ministre de la colonisation à Québec, je remercie ses amis parmi lesquels je distingue M. Fabre, le représentant si parisien du Canada, d'avoir accepté l'invitation de notre comité et d'avoir eu foi dans la cordialité honfleuraise.

Je les remercie au nom de tous ceux qui

assistaient ce matin à la réception de l'Hôtel-de-Ville ; ils ont vu les mains tendues, les cœurs plus rapprochés encore aux paroles vibrantes de M. Turgeon.

Merci, M. le Ministre, au nom de tous ceux qui vous entourent en ce moment et dont les applaudissements vous disent assez combien ils sont touchés des liens que vous avez établis dès vos premières paroles entre les Normands et les Canadiens, entre Québec et Honfleur.

Notre municipalité, notre population, vous sont particulièrement reconnaissantes d'avoir voulu consacrer votre visite parmi nous en donnant à un canton nouveau de la province de Québec le nom même de notre vieille cité, le nom de Honfleur.

Je vous avoue que ce n'est pas sans fierté que je me sens chargé de vous transmettre les pensées de tous ; j'en remercie notre président d'honneur, M. Charles Bréard, qui a voulu m'en laisser tout le plaisir, mais aussi toute la peine et tous les regrets, car je voudrais entendre des voix plus autorisées, de plus hautes personnalités ; notre honorable président, le colonel Lachèvre, ou nos présidents d'honneur, MM. André Theuriet et Albert Sorel, académiciens, à la plume si délicate, à la parole si éloquente. Je voudrais qu'ils fussent ici pour recevoir M. Turgeon, délégué auprès du *Vieux Honfleur* par le Comité qui est chargé d'élever à Québec une statue à Champlain, notre vaillant soldat qui, parti de Honfleur, alla il y a à peu près 200 ans conquérir ce pays qui pendant un siècle s'appela la Nouvelle-France. Je voudrais que leurs voix pussent répondre aux sentiments si reconnaissants, si profonds des Canadiens qui savent unir à la fois le respect dû au drapeau qui abrite leurs libertés et l'amour qu'ils gardent à celui qui protégea leur berceau.

Quelle belle leçon de colonisation nous trouvons au Canada, dont le gouverneur général et la commandant de la Milice, nommés par la reine d'Angleterre sont les seuls fonctionnaires. Quel libéralisme dans l'administration : là-bas, les deux drapeaux flottent l'un auprès de l'autre dans les fêtes publiques et on y prononce les discours en anglais et en français.

À Québec, un monument a été élevé aux deux généraux, Montcalm combattant pour la France et Wolf luttant pour l'Angleterre ; tous deux sont représentés unis dans le même souvenir, au moment où tous deux sont frappés et meurent glorieusement pour leurs patries, dans cette dernière bataille qui fit définitivement du Canada une colonie anglaise.

Veut-on savoir jusqu'à quel point la France est chère aux habitants de Québec ? Non-seulement ils ont voulu eux aussi dresser sur leur plus belle place une statue à Champlain, leur fondateur, mais ils ont tenu à ce que cette statue fût française par l'art qui l'enfanta, par l'artiste qui la réalisa (je salue en passant cet artiste, M. Chevré, qui veut bien être des nôtres ce soir). Ils ont demandé qu'elle fût transpor-

tée sur un navire français, sous pavillon français, et ce sont des ouvriers français qui, en ce moment, l'élèvent à l'endroit où elle sera inaugurée dans quelques semaines. Ce jour-là, près des flots où débarqua Champlain, si on dit que là-bas, en France, près des flots où Champlain s'embarqua, on s'appête à lui élever une statue, les acclamations des nouveaux Honfleurais de Québec retentiront jusqu'aux oreilles des des vieux Honfleurais de Normandie. Voilà comment un gouvernement libéral pratique le libéralisme et s'attache les populations dans ce Far-West, par delà de l'Atlantique. Nous envoyons à l'Ouest toutes nos félicitations, et en même temps, jetant nos yeux vers l'Est, nous nous réjouissons des procédés employés pour ne laisser qu'un amour chez nos frères d'Alsace et de Lorraine ; l'amour de la France, toujours seule au fond des cœurs, toujours attendue, désirée, appelée. (*Bravos*)

Monsieur le Ministre, il me faut dire ce que sont ces « vieux Honfleur » qui vous reçoivent aujourd'hui, et auxquels vous vous étiez promis de faire visite pendant votre voyage en France.

Nous sommes des fils, des petits-fils respectueux qui voulons retrouver, conserver tout ce qui reste de nos ancêtres : choses et souvenirs, hautes pensées, belles actions, bons exemples.

Nous voulons retrouver l'âme du passé, les âmes du passé, pour en faire une nouvelle échelle de Jacob, où les nôtres puissent monter de plus en plus haut, s'aidant, s'appuyant sur celles de nos devanciers, et s'élevant vers cet idéal où tendent invinciblement les esprits amis du progrès, amoureux du bien.

Dans ce retour en arrière, nous devons nous rencontrer : nous avons mêmes ancêtres. Ce sont nos marins qui ont découvert le Canada ; c'est Champlain qui le gagna à la France ; c'est au pied de sa statue que Normands et Canadiens se serreront la main, là-bas au nouveau Honfleur, ici dans l'ancien, quelle que soit la forme que nous donnerons à la glorification du vaillant soldat.

Pour ces souvenirs du passé, nous avons déjà un écriin, le musée Saint-Étienne, le plus vieux monument de notre vieille cité ; nous le remplirons de ces reliques, déjà elles abondent, et les vôtres y seront les bienvenues.

Le *Vieux-Honfleur* se compose d'amis du Passé, mais je me hâte d'ajouter que nous sommes plus encore des amis de l'Avenir, de l'Avenir qui sera ce que nous le ferons. Les grandes lois de l'histoire nous apprennent qu'une nation ne peut pas plus changer son lendemain, conséquence de la veille, que nous ne pouvons dire au grain de blé mis en terre : tu seras autre chose que du froment.

Hâtons nous de prendre dans le Passé tout ce qu'il a eu de meilleur afin de préparer à nos fils le meilleur des lendemains. Inspirons-nous de Michelet qui sut ressusciter tout le Passé et prophétiser l'Avenir. Nous nous sommes cer-

tainement inspirés de la légende par laquelle il terminait une de ses magistrales leçons :

« Dans une antique cité, l'oracle décrète que la couronne sera donnée à celui qui verra briller le premier rayon du soleil levant.

« Le lendemain, avant l'aube, tous les citoyens sont sur la place publique, les yeux dirigés vers l'Orient où l'aurore nuance déjà le ciel bleu sur lequel se détache le sombre horizon.

« Tout à coup un cri retentit, un bras est tendu à l'Occident où le sommet de la colline s'illumine au premier rayon de soleil. »

Le *Vieux Honfleur* a compris la leçon.

C'est pour les jeunes qu'il fouille le Passé. Leur avenir sera fait de tout ce que nous ajouterons à l'héritage de nos ancêtres. A cet héritage nous élevons un Panthéon dont nous préparons déjà l'inauguration.

Voici le programme de ces fêtes honfleuraises en août 1899 :

Ouverture de notre musée et exposition d'antiquités normandes ;

Congrès de la Société d'Ethnographie Nationale ;

Exposition Normande-Canadienne.

Nous vous donnons rendez-vous, monsieur le ministre, à ces fêtes que nous n'avons remises que pour leur donner plus d'éclat, sur le désir même de notre grande Société d'Ethnographie qui fait pour la France ce que nous voulons faire pour notre région normande. Nous nous réjouissons alors de ce retard qui nous aura permis de vous revoir.

Je bois à la santé et au retour de M. Turgeon, l'éminent ministre, le type parfait du Canadien Français et du Français Canadien. (*Applaudissements*).

Ces paroles éloquentes de l'honorable Président du banquet sont couvertes d'applaudissements. On ne pouvait mieux rendre les sentiments des convives, de Honfleur tout entier. Cette brillante allocution ira au cœur de tous les Canadiens, venant d'un homme qui a formé tant d'esprits distingués et dont le renom attire au lycée de Honfleur des élèves de toutes les parties du monde.

M. Turgeon se lève très maître de lui-même, cependant visiblement touché. Dès les premiers mots, l'auditoire est conquis et l'enthousiasme va grandissant jusqu'à la fin. Parfois, l'émotion est générale et éclate en vives acclamations. L'orateur qui a commencé d'une voix douce et grave à la fois, nuance avec un art supérieur toutes les parties de son discours. C'est un des grands succès oratoires dont nous ayons été témoins. Le lendemain, nous avons recueilli dans tout Honfleur l'écho de cette impression générale et profonde.



Discours de l'Honorable M. Turgeon.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Il vous est facile de comprendre ce que doit ressentir en ce moment un enfant du Canada, rejeton de famille normande, en recevant au berceau de ses pères, deux siècles après leur départ, un accueil aussi cordial, une hospitalité aussi généreuse. Aussi je suis touché, profondément touché, plus que je ne saurais l'exprimer, de votre bonté ; et je garderai de cette journée un souvenir ému et reconnaissant. (*Applaudissements*).

Vous avez indiqué, Monsieur le Président, l'œuvre de votre société. Je savais déjà avec quel soin jaloux vous remuez la poussière de vos archives pour reconstituer non seulement toutes les gloires du passé, mais encore suivant le langage de l'un des vôtres, " pour relever toutes les fleurs de votre originalité nationale : cette délicatesse, cette élégance, cette distinction, cette saveur de naïveté, cette séduction de courtoisie, cette vivacité spirituelle qui furent pendant des siècles les modèles enviés du monde civilisé. " (*Bravos*)

Evocateurs des gloires du passé, amateurs passionnés de tout ce qui peut faire connaître et aimer la France d'autrefois, vous n'avez pas voulu rester étrangers à l'apothéose que le Canada prépare au fondateur de Québec, à l'illustre Champlain. Vous avez voulu vous associer à cette fête française, je dirai à cette fête de famille française, de toute la famille française, de la branche aînée resté ici comme de la branche cadette qui, sur un autre continent et sous un autre drapeau cherche à faire revivre le caractère et les traditions de sa patrie d'origine.

La fête que Québec se prépare à célébrer dans quelques jours est véritablement franco-canadienne : elle est vôtre, puisque Champlain venait des rives de France ; elle est nôtre, puisque le vaillant marin a été le fondateur du Canada et que ces cendres reposent près de notre grand fleuve. Oui, Messieurs, nous lui élèverons dans quelques jours sur le rocher de Québec, en face du majestueux Saint-Laurent, un monument digne de sa mémoire. Il est du ciseau d'un artiste français et, pour bien en indiquer le caractère, le granit qui lui sert de base comme les matériaux qui ont servi à l'édifier sont de provenance française. Comme je voudrais posséder cette maîtrise de votre langage pour exprimer ce que nous, vos frères d'Amérique, ressentirons en ce jour ; mais je sais que je puis compter sur votre indulgence et que vous vous rappellerez que pendant plus de deux siècles et demi nous avons vécu isolés, abandonnés à nos propres forces, perdus au milieu de l'émigration étrangère, sans point de contact avec la France et du lumineux rayonnement de son foyer intellectuel. (*Vifs applaudissements*).

Et, Messieurs, votre participation à cette fête du souvenir, vous avez voulu nous la donner ici près de la mer, sur la côte normande. Vous savez combien Honneur nous était cher. C'est ici que Champlain s'est embarqué tant de fois pour ses courses aventureuses au Nouveau-Monde. C'est ici qu'ont pris passage la plupart des familles qui ont fait souche au Canada. Son aspect même, la disposition de ses rues, le nom de ses habitants, tout rappelle au Canadien l'identité de race, la communauté d'origine. (*Bravos*).

Un autre souvenir s'y rattache. C'est à quelques pas d'ici, à l'embouchure de la Dive, que Guillaume-le-Conquérant, suivi de ses barons, partit pour faire la conquête de l'Angleterre. Cette page d'histoire nous remplit d'un légitime orgueil, nous, les Normands du Canada, car enfin, si nous avons été défaits par l'Angleterre en 1760, nous n'en sommes pas moins les descendants d'une race qui a vaincu ses vainqueurs. Me permettez-vous à ce sujet un souvenir très personnel. Lors de mon départ du Canada, dans un dîner qui me fut donné par mes collègues et amis, l'Honorable M. Duff, un Anglais protestant, ministre des Travaux publics dans le gouvernement de la province de Québec, disait aux applaudissements de tous, ces paroles que je vous demande la permission de citer : " Assurez vos compatriotes de nos ardentes sympathies. Nous ne pouvons oublier que l'Angleterre est issue d'un double sang ; c'est l'alliance du Saxon et du Normand qui a formé la puissante nation anglaise. Nous vous devons plus que l'existence physique : ce sont vos pères qui ont conquis sur la féodalité toute préssante les premiers germes de la liberté politique. " Personne n'ignore en effet, — Augustin Thierry l'a consigné dans son *Histoire de la Conquête* — que les barons qui ont forcé le roi Jean sans-Terre à signer la Grande Charte, ce palladium de toutes les libertés anglaises, portaient des noms normands. De sorte que, Messieurs, lorsqu'en 1789, vous faisiez vos premiers essais de régime parlementaire, vous n'empruntiez rien à vos voisins, mais vous repreniez une partie de l'héritage paternel, vous continuiez sur le sol français la tradition normande d'Outre-Manche (*Très bien, très bien*).

Je vous remercie donc, d'avoir pensé à honorer la mémoire du fondateur de Québec et d'avoir choisi comme théâtre de cette manifestation, un coin de terre si français et si cher à nos cœurs canadiens. (*Applaudissements prolongés*).

Quelle est l'idée qui a présidé à l'œuvre de Champlain ? Convertir à la foi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord et répandre l'influence civilisatrice de la France. D'autres peuples sont allés à la recherche de continents nouveaux, ont bravé les périls de mers incounues, mais n'ont laissé aux cœurs de peuplades sauvages que le souvenir de leurs barbares atrocités. Comparez les conquêtes de l'Espa-

gne et du Portugal, aux conquêtes de la France en Amérique et puis, voyez : les premières n'ont eu qu'un objet de lucre, de tirer des pays conquis tout l'or qu'ils recélaient en foulant aux pieds les indigènes ; celles-ci, n'étaient inspirées que par l'humanité, par le sentiment des devoirs supérieurs de l'homme envers son semblable. C'est ce sentiment que nous retrouvons dans le langage de Champlain, dans ses écrits, dans ses actes. Il a fait son succès et il conserve sa gloire. Pendant ce temps les pèlerins de Plymouth laissaient les rives tyranniques de l'Angleterre et venaient chercher sur les bords de l'Hudson, dans les forêts vierges de l'Amérique, la liberté du culte et la tolérance religieuse.

Ils devançaient leur temps en proclamant les droits inaliénables de la conscience que notre siècle a pleinement reconnus. Civilisation chrétienne, liberté de conscience, voilà le *substratum* des deux colonies que la France et l'Angleterre fondaient simultanément. Faut-il s'étonner si l'Amérique du Nord a marché à pas de géant, si son présent est aussi serein et aussi radieuses ses promesses d'avenir ? (*Bravos*).

La carrière de Champlain enseigne une autre leçon. Pendant longtemps, il a été de bon ton d'affirmer — et je ne puis dire qu'on y a complètement renoncé — que la France était inhabile aux œuvres de colonisation. Les adversaires de Champlain à la Cour ne tenaient pas un autre langage. Il leur répondit par le seul argument qu'on ne réfute pas : le succès. Du coup, il gagna sa cause devant Colbert et devant l'opinion. Il n'est pas inutile de rappeler cet enseignement à une époque où la France cherche à reconstituer un empire colonial que la politique malheureuse du siècle dernier lui a fait perdre. Allez en avant, Messieurs, continuez la tradition française. Laissez les autres peuples se précipiter en traficants sur les plages lointaines ; vous avez une autre mission, celle de les instruire. (*Applaudissements*).

Champlain n'y a pas failli ; elle n'y faillira pas non plus " la grande et douce nation où il fait bon de vivre et qui, quoi qu'en disent ses ennemis, ressemblera toujours à ces grands arbres où les oiseaux du ciel viennent s'abriter. (*Imbard de la Tour*). (*Applaudissements prolongés*).

Les colons de la Nouvelle France furent des hommes d'élite. On a pu tenter ailleurs des essais de colonisation avec des repris de justice. Champlain, Richelieu, Colbert en jugèrent autrement. Nos ancêtres furent tous des hommes au caractère élevé, d'une moralité irréprochable, l'esprit ardent, aventureux, ayant dans l'âme cette étincelle lumineuse qui a été l'inspiratrice de tous les grands mouvements de l'humanité vers le progrès. Aujourd'hui, nous traversons l'Océan en quelques jours sur des palais flottants. Avez-vous réfléchi à l'audace, à l'admirable folie de ceux qui, il y a trois siècles,

elles, s'aventuraient sur des mers inconnues dans de frêles coquilles de noix ? C'est à ces vaillants, à ces hardis navigateurs qu'il faut appliquer l'*œs triplex* du poète latin. Leur âme s'éprit des vastes solitudes, des régions inexplorées et, tout en guerroyant contre les Indiens et les colons de la Nouvelle-Angleterre, ils parcoururent toute l'Amérique, de l'Orient à l'Occident, du sud au septentrion, de Terre-Neuve aux Montagnes Rocheuses, de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, laissant partout l'empreinte du nom français, jetant à tous les vents du ciel la semence féconde de la religion et de la civilisation. Ah ! qui peut dire l'action de la France sur le Nouveau Monde. Je ne parle pas du Canada français, mais des colonies anglaises elles-mêmes. Déjà de Lafayette leur a conquis l'indépendance et ils en ont perpétué le souvenir en élevant à l'entrée de leur métropole la statue de la Liberté. S'ils avaient regardé plus haut et plus loin ce n'est pas la statue de la Liberté qu'ils auraient érigée dans le port de New-York, c'est la statue de la France elle-même. (*Salm de barros.*)

Nos pères furent des vaillants. Soldats et laboureurs, ils eurent tous les héroïsmes, héroïsmes de tous les jours, les plus obscurs comme les plus méritoires puisqu'ils n'avaient pour théâtre que le coin d'une forêt ou les rives désertes de nos rivières et de nos lacs et qu'ils ne se déployaient pas au grand soleil de la renommée. Leur fortune se produisit avec des vicissitudes diverses. Tour à tour envahisseurs ou envahis, retraitant devant un ennemi dix fois supérieur ou promenant en vainqueurs leur glorieux drapeau, accablés par le nombre, cette lutte gigantesque ne pouvait avoir qu'un épilogue tragique. Nous fûmes cédés à l'Angleterre ; le rideau tomba sur le premier acte de ce grand drame qui s'est déroulé sur la terre canadienne et, suivant la parole de notre poète national :

Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers.

De ce moment, la vie du peuple canadien se transforme. Elle avait été guerrière, aventureuse, émettant son activité sous mille et une formes ; elle se concentrera désormais sur un objet unique : la terre.

Ils avaient été trappeurs, soldats, découvreurs, ils se font paysans et, confinés dans les campagnes, près de l'église paroissiale, ils débent à l'avidité et à la morgue du conquérant le patrimoine des aïeux. Pendant trois longues années ils espèrent le rétablissement de la suprématie française. Qu'ils furent tristes pour nos pères ces jours de la fin du siècle dernier, écrasés sous la main de fer de cette bureaucratie qui s'était abattue sur la colonie comme une volière affamée et qui nous était venue des rives d'Albion, la haine au cœur et le *re rictus* sur les lèvres. Que de fois le vétéran canadien ne répéta-t-il pas avec le poète : « Ne reviendront-ils jamais ! » La vague mu-

gissante porta sur sa crête d'azur plus d'un pleur aux rives de la France, mais le traité de Paris fit tomber la dernière illusion et le sort du Canada fut irrévocablement fixé.

Le paysan français s'attache au sol : cet amour devait le sauver. Privé de tout appui, abandonné de la noblesse, de la bourgeoisie, de ses classes dirigeantes en un mot, il vécut en quelque sorte de la vie végétative jusqu'au jour où de ses rangs s'élevèrent les défenseurs de ses droits opprimés. C'est dire que l'œuvre du relèvement de la race française en Amérique a été toute démocratique ; ce sont les fils du peuple, issus de la saine et forte race de nos campagnes, qui ont opéré le prodige de faire reconnaître au vainqueur les droits du vaincu. Mais quoi ! nous avons même vu lors de nos grandes luttes constitutionnelles les descendants des quelques rares familles nobles restées au Canada faire cause commune avec l'ennemi.

Il était de bon ton de se ranger du côté de l'Anglais qui contrôlait les emplois et les honneurs contre le brave petit peuple de plébéiens qui combattait pour sa foi, sa langue, ses institutions, pour le précieux héritage de ses pères. Ils eurent des places. Si vous venez chez nous, si vous parcourez nos campagnes et si vous entendez tomber de la bouche d'un vieux paysan le mot de bureaucrate, ne vous étonnez pas de l'insouciance de son accent, ni du mépris qui plisse sa lèvre. Ce mot représente un demi-siècle de rancœurs, il exprime la haine, le dégoût du patriote contre les misérables qui se sont faits les instruments d'oppression de leur race. Car nous avons été opprimés. Les conquérants commirent l'heureuse faute de chercher à ravir tout ce qui nous était cher. Au lieu de nous envelopper d'une hypocrite sollicitude, de nous endormir dans une quiétude trompeuse, ils attaquèrent, au mépris des traités, la religion nationale ; ils eurent l'orgueilleuse présomption de faire disparaître la langue française, la belle langue française, si noble, si éclatante, formée des sauvages beautés de la Gaule, de la grâce exquise de Virgile et de l'immortelle poésie du chantre de l'Illiade ; cette langue française qui est la plus belle expression de la pensée philosophique, la langue de la diplomatie, des cours, des académies, cette langue dont la civilisation vous a confié le dépôt, à qui vous donnez chaque jour un renouveau de vitalité et de splendeur, cette langue que nous possédons bien imparfaitement, mais que nous aimons autant que vous, nos frères de la Vieille France. (*Applaudissements.*)

Le Père Charlevoix, le plus ancien historien du Canada, dans ses commentaires généraux sur le tempéramment des premiers colons, remarque l'élévation de leur taille, leurs belles proportions physiques, mais il ajoute qu'ils font de mauvais valets, ayant le cœur trop haut. Messieurs, tout le caractère est là, et la toute puissante Angleterre en fit l'expérience quand elle voulut les réduire en vasselage. Par la

constitution de 1791, la province de Québec avait été dotée du régime parlementaire. Oh ! nous sommes encore bien éloignés de l'indépendance que le pacte fédératif nous a depuis assurée. Ce n'était qu'un timide essai, toujours contrarié par la mauvaise foi des gouverneurs et par l'insolence de la bureaucratie. La lutte se poursuivait sur le terrain constitutionnel jusqu'au jour où fatigués de cette longue suite d'injustices, révoltés de cette outrageante violation des traités, exaspérés d'être esclaves dans un pays que leurs pères avaient découvert et fécondé de leur sang, ils prirent les armes et demandèrent à la Force ce que le Droit avait été impuissant à leur donner. On a blâmé l'insurrection de 1837. On a dit que c'était un acte de folie.

C'est être fou, en effet, que de troubler le repos des jouisseurs, que de combattre sans armes, sans munitions, sans alliance au dehors la toute puissance d'une grande nation ; c'est être fou que de mourir sans espoir pour la liberté, mais c'est la folie du sacrifice, c'est la folie de la gloire, c'est la folie qui a édifié tout ce qu'il y a de noble et de véritablement grand dans l'humanité. Ceux qui ont le plus violemment attaqué Papineau, ont acclamé l'œuvre de Washington. Pourtant, les griefs de la Nouvelle-Angleterre se réduisaient à une question fiscale ; les nôtres se rattachaient à tout ce qu'il y a de sacré pour une nation. Aussi personne chez nous ne s'y est trompé et, depuis les origines de notre histoire, aucun homme n'est descendu aussi profondément dans l'amour du peuple, du vrai peuple, de l'ouvrier des villes comme du paysan des campagnes, et, dans nos fêtes nationales, dans ces grandes revues des gloires du passé c'est son nom, son souvenir, sa mémoire qui remue le plus vivement les fibres patriotiques de la nation.

D'ailleurs, Messieurs, l'insurrection portait la question canadienne sur un théâtre agrandi. Les communes anglaises s'émurent de cet acte de désespoir. Des hommes d'État vraiment libéraux entreprirent la défense des opprimés, dévoilèrent et dénoncèrent la tyrannie des proconsuls et bientôt notre pays recevait une constitution législative qui, dans la pensée de quelques-uns de ses auteurs devait annihiler l'influence française au Canada, mais qui, heureusement, portait en germe la reconnaissance de tous nos droits civils et politiques.

Ce fut principalement sous la direction de deux hommes que s'accomplit cette révolution pacifique. Lafontaine, un Canadien français, et Baldwin, un Canadien anglais, coalisèrent les meilleurs éléments des deux races et, de cette union, comme d'une source féconde, jaillit la prospérité matérielle et surtout la pacification des esprits. La période qui s'est écoulée de 1840 à 1867 est incontestablement l'une des plus importantes de notre histoire. La reconnaissance officielle de la langue française dans les Chambres, devant les tribunaux, dans la littérature politique et administrative ; l'a-

abolition des lois de navigation et l'ouverture de nos routes fluviales ; l'organisation de notre système municipal avec l'autonomie des communes, l'abolition de la tenure seigneuriale qui avait été un merveilleux outil de colonisation au début de la colonie, mais qui ne répondait plus au besoin et aux aspirations de l'époque ; l'éclosion d'un esprit public plus libéral, l'apaisement des querelles religieuses et des haines nationales préparèrent le Canada au Pacte confédératif qui a véritablement créé la nation canadienne.

La constitution de 1867 reconnaît à la province de Québec une autonomie absolue. Notre Législature provinciale exerce un contrôle exclusif sur nos lois civiles françaises, sur notre organisation paroissiale, sur notre législation scolaire sur toutes les questions en un mot qui touchent de près ou de loin à notre avenir comme nation. Nous sommes effectivement indépendants et, si vous songez que nous frappons d'un même droit d'importation les produits d'Angleterre et ceux des autres pays, vous admettrez que le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne est un lien nominal. Ah ! Messieurs, vous ne sauriez concevoir l'étendue de nos franchises. Si vous assistiez à l'une de nos fêtes nationales, vous vous croiriez transportés au cœur de la France. Le drapeau tricolore flotte au-dessus de nos têtes, des orateurs français exaltent les gloires nationales de la patrie française sans que nos compatriotes d'une autre langue s'en scandalisent ou même s'en étonnent.

Ils nous respectent d'autant plus que nous affirmons avec plus de force notre sang et notre origine. Je vous ai parlé de l'insurrection de 1837. L'un des chefs de la révolte, je pourrais dire l'âme du mouvement militaire, fut l'héroïque Chénier qui mourut les armes à la main dans le cimetière de Saint-Eustache. La nation française lui devait un monument et ce monument au rebelle nous l'avons élevé, par souscription nationale, sur l'un des grands boulevards de Montréal, la ville la plus anglaise de notre province. Messieurs, que pensez-vous de ce trait de libéralité ? (*Bravos répétés*)

* *

Le 24 juin 1895, la foule se pressait aux abords de notre Palais Législatif à Québec, pour assister à l'inauguration de la statue du Chevalier de Lévis. Tout ce peuple était enthousiaste, délirant, car il aime acclamer ce nom populaire entre tous, ce nom qui sonne à ses oreilles comme une fanfare guerrière, qui évoque les souvenirs de l'époque héroïque de notre histoire, qui rappelle le guerrier qui espéra contre toute espérance, et qui, lorsque tout est perdu, jetait sur le champ de bataille de Sainte-Foye un défi à la destinée malheureuse et de sa main puissante enchaînait une dernière fois la victoire au drapeau de nos pères.

Notre culte pour le chevalier de Lévis se comprend ; car si d'autres combats ont

été plus fructueux pour nos armes, aucun ne remue plus vivement la fibre nationale, parce que cette dernière victoire nous vengeait de la défaite des plaines d'Abraham ; parce qu'elle ennoblissait en quelque sorte ceux qui allaient passer sous le joug de l'étranger ; parce qu'elle faisait voir que les fils de tant de gloires n'étaient pas dégénérés, que ceux qui allaient changer d'allégeance étaient une race malheureuse mais fière, vaincue mais indomptée. Eh bien ! messieurs, quels sont ces hommes que j'aperçois sur l'estrade qui domine la foule ? C'est le Consul-général de France, c'est Monsieur le marquis de Lévis et sa famille descendants du grand guerrier et, à leur côté Lord Aberdeen, le Gouverneur-Général du Canada, le représentant de Sa Majesté britannique. Par une de ces délicates attentions, qui nous rendent si chers nos liens politiques, il avait voulu s'associer à cet hommage au vaillant capitaine, au vainqueur des armées anglaises ! Comment, messieurs, pourrions-nous ne pas chérir un régime politique qui, loin de comprimer, active les plus nobles aspirations du cœur humain ? (*Applaudissements*).

Oui, Messieurs, depuis le jour où Champlain fit naître la Nouvelle-France aux rives du Saint-Laurent, nous avons fait une longue route. Aujourd'hui nous donnons l'exemple d'un peuple florissant, pacifique, respecté au dehors sous le pavillon d'un grand peuple, épanchant dans ses vastes solitudes le flot tranquille de sa population, religieux, sans donner à aucun culte l'exclusion ou la prépondérance, présentant au monde le drame vivant de la liberté la plus absolue sous l'égide et le contrôle des lois. La semence est faite, la vaste machine de notre organisation sociale est complète ; notre pays est préparé pour ce voyage au long cours où doivent se dévoiler, suivant la parole de Lacordaire, les îles fortunées de l'avenir. (*Bravos*).

L'avenir ! il serait plus que téméraire de chercher à soulever le voile qui la déroberait à nos regards. Mais le continent américain doit-il se développer, franchir et remonter le fleuve de la civilisation dans l'homogénéité d'une seule et grande nation ? Des voix autorisées ont depuis longtemps répondu à cette question. Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Dans tous les cas, il est permis de croire que, réalisant les appréhensions de son fondateur, l'illustre Washington, le colosse américain croulera et que trois ou quatre grands États s'élèveront sur ces ruines. En présence de cette éventualité, il est permis, à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississippi qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

Cet empire naissant aux rives du Missis-

sipi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire se déployant sur les bords du Saint-Laurent, jouant sur le continent le rôle de la France en Europe, pays de civilisation et de liberté, pays généreux prêt à combattre un grand principe ou pour la défense d'une sainte cause ; faisant éclore les plus belles fleurs de l'art, les plus beaux fruits de la pensée, manifestant dans le Nouveau-Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française ?

C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux, mais un de vos grands écrivains l'a dit : « Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées. » C'est un rêve, mais j'ai foi dans ce rêve parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intacte la racine morale de sa puissance et ce *potius mori quam feclari* qui l'a sauvé au jour du danger et des défaillances nationales. (*Applaudissements*).

Pour le moment, nous poursuivons notre carrière, partagés entre deux sentiments : notre affection pour la France et notre reconnaissance pour l'Angleterre. La province de Québec a une belle et noble devise : « Je me souviens ! » Elle se souvient de son origine, du grand et beau pays qui a protégé son berceau, des sacrifices qu'elle a inspirés, du sang qu'elle a fait verser ; elle suit amoureusement du regard la marche glorieuse de la France à travers le monde, se réjouissant de ses triomphes, compatissant à ses défaites, car jamais, oh ! jamais, nous n'avions senti comme nous vous aimions que lorsque la douleur est venu s'asseoir à votre foyer. Avec vous, nous avons pleuré sur des malheurs immérités ; avec vous, nous avons gémi lorsqu'un vainqueur impitoyable a violemment arraché des bras de la France les deux filles de sa pensée, l'Alsace et la Lorraine, toujours aimées, jamais oubliées ! (*Vive émotion, saluez d'applaudissements*).

Mais la province de Québec se souvient aussi de ce qu'elle doit à l'Angleterre. Elle ne saurait oublier qu'après bien des luttes, il est vrai, après un siècle de revendications constitutionnelles, la raison supérieure de ses hommes d'État lui a assuré la reconnaissance complète de ses droits civils et politiques. C'est ce double sentiment, cette dualité d'affection que notre premier ministre, M. Laurier, exprimait excellemment l'an dernier, à Paris, par ce vers de Victor Hugo :

*Fidèle au double sang qu'ont mis dans ma veine
Mon père vieux soldat, et ma mère vendéenne !*

Comme je l'ai dit, il y a un instant, nous élèverons bientôt à Champlain un monument digne de sa mémoire. Une nation doit pleurer ses morts et, quand une vie a été toute donnée à la Patrie, il faut en rappeler le souvenir. Le souvenir retient ce qui échappe, rend présent ce qui est passé, fait revivre ce qui n'est plus. J'entends le souvenir, non d'une heure, non d'un jour, mais le souvenir des siècles, le souvenir de l'histoire qui recueille les grands dévouements, les grave sur le marbre ou le bronze

pour les transmettre jusqu'aux générations les plus reculées. J'ai cru qu'en ce jour il serait éminemment convenable de rappeler la vie de Champlain et de dire ce qu'est devenu son œuvre, afin de lui rendre cet hommage suprême que Tacite réclamait pour les grands citoyens : Non des louanges, mais une fidèle imitation de leur conduite. (*Triple salve d'applaudissements*).

En se levant aussitôt après, M. Grangier de la Marinière, sous-préfet de Pont-l'Évêque, le reconnaît en disant, avec bonne grâce, que c'est avec quelque défiance de ses propres forces qu'il prend la parole après un pareil orateur.

M. le Sous-Préfet dit en fort bons termes des choses très aimables à l'adresse des Canadiens. Il appelle de ses vœux une reprise sérieuse des relations commerciales et maritimes entre les deux pays, en s'appuyant pour cela sur les paroles mêmes du Président de la République conseillant aux Français de rechercher à l'extérieur de nouveaux foyers de rayonnement pour l'influence française.

Il termine en proposant un double toast à S. M. la Reine d'Angleterre et à M. le Président de la République.

Au nom de la ville de Honfleur, M. Paul Dumont, maire-adjoint, boit, en termes parfaits, à l'union des deux villes de Québec et Honfleur.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous remercier, au nom de la Municipalité, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de la Société du *Vieux-Honfleur*, en acceptant de visiter notre ville pendant votre séjour en France.

Nous sommes d'autant plus heureux de cette visite qu'elle servira, je n'en doute pas, à resserrer les liens anciens qui unissent notre vieille cité à votre pays. En effet, c'est au cours d'un voyage préparé à Honfleur, comme vous l'avez rappelé vous-même, que Champlain fonda l'établissement de Québec; et, aux côtés de Champlain, nous voyons des Honfleurais figurer à la première page des annales du Canada.

Aujourd'hui encore, combien parmi vos compatriotes gardent précieusement le souvenir des traditions normandes, combien dont les ancêtres sont d'origine honfleuraise ?

N'est-il pas naturel que nous ayons pour ces parents d'outre-mer une amitié profonde, et que nous souhaitions ardemment de voir se développer les relations entre les deux peuples ? (*Bravos*).

Je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Ministre, de m'avoir fourni l'occasion d'exprimer au représentant du gouvernement canadien les sentiments affectueux de notre population pour vos concitoyens.

Messieurs, je vous propose de boire à l'union des deux villes, Québec et Honfleur, et à leur commune prospérité.

Au cours d'une improvisation, M. Hector Fabre dit qu'en parcourant les rues pittoresques de Honfleur il a cru se retrouver dans celles de Québec; cela n'a fait qu'ac-

croître son admiration pour la première et sa vieille affection pour la seconde. Tous les Canadiens ne sont pas Normands, mais c'est l'esprit normand qui a prévalu au Canada. Les gens du midi eux-mêmes sont devenus Normands. (*Rires et bravos*)

C'est grâce aux qualités d'adresse et de tenacité de la race normande que nous avons pu, ajoute M. Fabre, surmonter tant d'obstacles et conquérir nos libertés. La Nouvelle-France aurait pu se nommer aussi, sous-titre de la grand-patrie, la Nouvelle-Normandie. (*Applaudissements*).

Je tiens particulièrement à remercier M. le Sous-Préfet d'avoir, en même temps, porté un double toast à Sa Majesté la Reine Victoria et M. le Président de la République.

La Souveraine représentée à nos yeux les précieuses libertés que nous possédons.

Placé à la tête de la France, M. le Président, par l'autorité des paroles qu'à si heureusement rappelées M. le Sous-Préfet, indique la voie du rapprochement des grands intérêts communs aux deux pays. (*Vifs applaudissements*.)

Les convives appellent ensuite à prendre la parole M. Soudan de Pierrefitte qui a eu une si grande part à la préparation de cette belle fête destinée à unir si étroitement Honfleur et Québec.

Abonnements en retard

Il est exigé par l'administration une taxe de 10 cents additionnels sur tout abonnement payé après échéance à la demande expresse de la Newspaper Collection Agency, de New-York. Nous croyons que nos lecteurs trouveront juste qu'après leur avoir expédié le journal durant un an à nos risques et périls nous soyons exemptés de payer encore les frais de perception.

Grimpeurs de distinction

Dans la série des criminels de distinction, on ne peut oublier Markariantz. Celui-là fut un véritable héros de roman. Il était admis partout et il avait su se faufiler dans l'intimité des hommes les plus respectables, qui demeurèrent effarés lorsque son procès eut fait découvrir une masse de méfaits. Les vols de Markariantz formaient un total de plusieurs millions de francs.

D'où venait-il ? On ne le savait pas très bien. De Turquie ou de Perse ? Il se disait prince. On n'en revenait point ! Un voleur, lui, ce charmant homme d'une grâce si avenante, d'une si parfaite distinction !

Markariantz était, en outre, la prodigalité même. L'argent lui coûtait si peu à gagner ! Les billets de mille francs étaient jetés par lui avec une belle insouciance.

On l'arrêta au moment où il allait contracter un magnifique mariage.

On apprit alors que Markariantz n'était qu'un faux prince. Son père était un humble marchand d'étoffes à Smyrne. Ce n'était pas le cas de lord William Nevill, qui comparaisait le 15 février dernier devant la cour d'assises d'Old-Bailey, à Londres. Lord Nevill est le fils du marquis d'Abergavenny, porteur d'un des plus grands noms de l'Angleterre. Réduit aux expédients par une existence toute de plaisirs et de désordres, il avait escroqué, au moyen de faux, près d'un demi-million.

Jamais accusé ne parut moins soupçonner que celui-là la gravité de sa situation. Habillé à la dernière mode, une fleur de cent sous à la boutonnière, il saluait les amis et les jeunes dames qui affluaient dans l'auditoire. On aurait juré qu'il recevait dans son salon.

Le jugo en éprouva une vive indignation et prononça ce réquisitoire :

— " Accusé, vous ne méritez aucune pitié. Il m'arrive souvent de voir amener ici de pauvres diables convaincus d'une faute, conseillés par la misère, le besoin l'entraînement, et je me fais toujours un devoir de les traiter avec indulgence. Vous, vous êtes né riche et noble ; vous appartenez à l'une des familles les plus anciennes des Trois-Royaumes, à une famille que vous venez de couvrir d'opprobre et de honte. Vous n'avez jamais eu à souffrir de la vie ; vous n'en avez connu que les joies et les plaisirs. Vous êtes donc plus coupable qu'aucun autre d'être devenu un escroc. Il faut que la peine soit proportionnée au crime et à la position sociale du criminel. En conséquence, je vous condamne à cinq ans de travaux forcés. "

Du coup, le beau lord changea d'attitude. En entendant prononcer la peine des galères, dit un écrivain qui assistait au procès, sa face prit une soudaine expression de terreur ; jamais face humaine ne pâlit de la sorte ; les mains tremblaient, s'ouvraient, laissaient échapper le beau chapeau de soie fourni par le meilleur chapelier de Londres ; le joyeux nocœur était devenu un spectre effrayant. Et, sur l'ordre du juge, le fils du marquis d'Abergavenny fut amené par deux gardiens pour être transféré au bagne.

AVIS

Nous prions nos abonnés de ne nous envoyer à l'avenir que des *bons postaux* ou des mandats-poste, partout où cela est possible. Les timbres ne seront reçus que comme appoint. Jusqu'à \$2.50 un mandat-poste coûte 3 cents, et un bon postal de 25 cents ou de 50 cents se vend 1 cent seulement.

Service de commission

L'administration de L'ÉGALITÉ se met à la disposition de ses abonnés pour leur expédier, aux prix marqués, tous les articles et les livres annoncés dans ce journal. Elle se charge également de transmettre sans frais les abonnements à tous journaux et revues, édités soit en Europe soit en Amérique.



Biere et Porter Imprimerie

.....DE.....

John Labatt Commerciale

LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

Ont obtenu la plus haute Récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu Huit autres médailles en Or, en Argent et en Bronze aux grandes Expositions universelles. Prix Speciaux au gros.

D. CLOUTHIER, Seul Agent
SAINTE-THERESE, P. Q.

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf
Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉROME

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

\$2. 50c



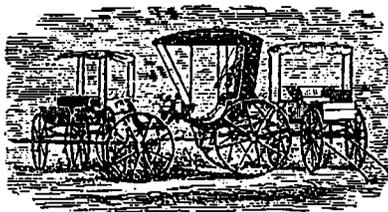
POUR DAMES
ET MESSIEURS

L'anneau-
Deluge de
Kelly. . . .

S'adapte au robinet du bain ou à tout autre par un long tube en caoutchouc blanc à l'épreuve de l'eau chaude, qui est fourni avec l'anneau. Est inappréciable dans le traitement de la dyspepsie et de toutes les affections nerveuses. L'anneau-dé-luge est aussi un préservatif contre les maladies et donne au corps santé et vigueur. Fabriqué par Thos. Kelly, 210 Madison street, Chicago, E. U.

L'administration de l'EGALITÉ se charge de transmettre sans frais les commandes accompagnées de leur montant.

M. DAMASE RICHER A. E. J. GLOBENSKY,



Voiturier, — Ferreur, — Forgeron
OUVRAGE GENERAL

Réparation de toutes espèces de machines.
Ouvrage fait avec soin et à des prix modérés.

RUE SAINT-GEORGES,

Près de l'épicerie de M. Gougeon,
SAINT-JÉROME
25-3-98—

Immeubles

Achetés et vendus ou à échanger
pour propriétés de ville.....

EVALUATIONS FAITES

Règlements de Faillites et de Successions

Bureaux :

10, RUE ST-JACQUES,

Chambres 4, 5, 6.

MONTREAL

CHS. GODMER

MARCHAND

RUE LABELLE, ST-JEROME, P. Q.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHE.... ST-JEROME